

Directeur·rice des opérations

→ DÉFINITION

Piloter et accompagner les projets de transformation et d'innovation des organisations en s'inscrivant dans le projet d'établissement et le projet médical partagé du GHT en lien avec les équipes médico-soignantes et les directions fonctionnelles. Diffuser la culture, la méthodologie et les outils projet et d'amélioration continue au sein de l'institution

→ AUTRES APPELLATIONS

Directeur·rice de l'optimisation des parcours usagers/patients

Directeur·rice des opérations et de l'innovation organisationnelle

→ ACTIVITÉS

- Pilotage d'un portefeuille de projets généralement en lien avec la production de soins
- Supervision, analyse et optimisation des organisations et des processus d'un établissement de santé et/ou médico-social
- Prospective sur les parcours de santé (parcours de soins et parcours de vie) sur le territoire, en lien avec l'offre de soins de son établissement
- Veille sur les innovations organisationnelles
- Conception, pilotage opérationnel et évaluation de projets dans le cadre de ses missions
- Fixation des priorités et accompagnement méthodologique des projets
- Veille et prospective sur les parcours de l'usager/patient dans l'établissement et dans le territoire/GHT, en lien avec les innovations organisationnelles, digitales et numériques contributives de la transformation des parcours
- Rôle d'interface et de conciliateur entre les différents corps de métier et entre les différents services
- Supervision, analyse et optimisation du fonctionnement quotidien d'un établissement de santé et/ou médico-social
- Conseils aux décideurs (chef d'établissement, PCME, direction des soins, chefs de pôle/service)
- Participation aux gardes de direction



→ SAVOIR-FAIRE

- Traduire les orientations en plans d'actions et en assurer le suivi régulier
- Conduire le changement
- Concevoir, piloter et évaluer un projet/un processus avec des méthodes variées : conduite de projet classique, méthodes Agiles, facilitation en design thinking
- Conduire une démarche de recherche utilisateur (observation, entretiens, parcours, synthèse, analyse, etc.)
- Fixer des objectifs, mesurer les résultats et évaluer les performances collectives et/ou individuelles
- Arbitrer et/ou décider entre différentes propositions, dans un environnement donné
- Piloter, animer, communiquer et motiver une ou plusieurs équipes
- Concevoir et animer des démarches participatives de co-construction et de facilitation
- Évaluer, motiver et favoriser le développement des compétences professionnelles de ses collaborateurs
- Réaliser des analyses médico-économiques et des études d'impacts
- Argumenter, négocier et convaincre dans une relation de confiance
- Planifier, organiser, répartir la charge de travail et allouer les ressources pour sa réalisation

→ SAVOIR-ÊTRE

- Respect de la charte de l'éthique et de la responsabilité des directeurs de la FPH
- Sens de l'écoute, du dialogue et de l'empathie
- Capacité à travailler en équipe
- Réactivité et disponibilité
- Faire preuve de *leadership* (arbitrer, décider, communiquer, fédérer, animer)
- Aisance relationnelle, sens des relations humaines, sociales et de la diplomatie
- Capacité d'adaptation
- Capacité à innover ou à accompagner l'innovation et le changement

→ CONNAISSANCES REQUISES

- Stratégie et organisation/ conduite du changement **(CA)**
- Conduite de projet **(CA)**
- Méthode de design des politiques publiques, démarches d'innovation sociale, démarches d'expériences d'usages **(CA)**
- Gestion administrative, économique et financière **(CO)**
- Droit hospitalier et des établissements médico-sociaux **(CO)**
- Négociation : méthodes et techniques **(CA)**
- Contrôle de gestion et comptabilité analytique **(CG)**
- Logistique générale **(CO)**

CONNAISSANCES APPROFONDIES (CA) : connaissances théoriques et pratiques approfondies dans un champ donné. Maîtrise des principes fondamentaux du domaine, permettant la modélisation. Une partie de ces connaissances sont des connaissances avancées ou de pointe. Durée d'acquisition de deux à quatre ou cinq ans.

CONNAISSANCES OPÉRATIONNELLES (CO) : connaissances détaillées, pratiques et théoriques, d'un champ ou d'un domaine particulier incluant la connaissance des processus, des techniques et procédés, des matériaux, des instruments, de l'équipement, de la terminologie et de quelques idées théoriques. Ces connaissances sont contextualisées. Durée d'acquisition de quelques mois à un ou deux ans.

CONNAISSANCES GÉNÉRALES (CG) : connaissances générales propres à un champ. L'étendue des connaissances concernées est limitée à des faits et des idées principales. Connaissances des notions de base et des principaux termes. Savoirs le plus souvent fragmentaires et peu contextualisés. Durée d'acquisition courte de quelques semaines maximum.

→ INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Relations professionnelles les plus fréquentes

Chef d'établissement, équipe de direction, chefs de pôle et chefs de service, DIM, encadrement soignant de pôle et de proximité, professionnels responsables de la définition ou du suivi des projets, partenaires externes, dont établissements de santé et médico-sociaux associés à l'optimisation du parcours sur le territoire, opérateurs économiques pour réaliser des prestations de conseil et d'accompagnement

Nature et niveau de formation pour exercer le métier

- Niveau 6 ou supérieur
- École des hautes études en santé publique

Correspondances statutaires éventuelles

Catégorie A - encadrement supérieur

Passerelles

- Autres directions fonctionnelles
- Chefferie d'établissement